

Compte rendu du CHSCT Du 30 mars 2017

A l'ouverture de la séance, nous avons lu une déclaration liminaire que vous pouvez retrouver via le lien ci-dessous :

http://www.financespubliques.cgt.fr/89/



En réponse, même s'il comprend les inquiétudes sur le « tout internet », le Président considère que la dématérialisation c'est l'avenir et que cela ne prive pas l'usager de relation avec l'Administration.

En ce qui concerne Avallon et le transfert du site de la rue de Paris vers celui de la rue Bocquillot, il « tombe des nues » et ne savait pas qu'un mail avait été envoyé aux responsables pour les informer d'un déménagement avant la fin de l'année 2017.



Il comprend les interrogations des agents Avalonnais qui sont restés sans information pendant plus d'un an. Cette absence de communication s'explique par le fait que le projet était au point mort dans l'attente du budget nécessaire aux travaux. Les crédits viennent d'être accordés depuis environs une semaine, ce qui permet à la DDFIP de travailler à nouveau sur le dossier mais avec une enveloppe moitié moindre que le projet initial de l'architecte.

Les agents seront informés au fur et à mesure du déroulement des travaux et la Direction est à la disposition des chefs de service pour répondre aux inquiétudes des personnels.

Concernant l'exercice d'évacuation incendie réalisé le 6 mars 2017, à la DDFIP, les évaluateurs domaniaux installés dans des bureaux dépourvus de tout système d'alarme (anciennes écuries), n'ont découvert qu'il y avait eu un exercice que le lendemain!!! Pourtant dans le rapport rédigé par le prestataire, cet incident n'est pas mentionné.



I - Approbation du PV du 30 septembre 2016 :

Il a été validé à l'unanimité des membres présents.

II - Note d'orientation ministérielle 2017 - DUERP - PAP :

Comme l'an passé, les Risques Psycho Sociaux (RPS) représentent un enjeu majeur en termes de préventions. Il faudra que les prochaines fiches d'impact soient plus approfondies et prennent mieux en compte les charges de travail.

En 2017, la note d'orientation préconise de mettre également l'accent sur le travail sur écran notamment par l'acquisition de matériels adaptés.

La synthèse du recensement des risques par catégorie fait ressortir trois principales catégories :

- Les risques psycho-sociaux avec près de 35 % des agents
- Les risques liés aux déplacements et chutes pour 19 % des agents
- Les risques liés aux équipements de travail (travail sur écran) pour 12 % des agents.



Le DUERP a été « toiletté » pour en faire un document lisible et ne faire ressortir que les risques réels. Il permet au CHSCT d'élaborer un Programme Annuel de Prévention (PAP) avec des priorités.

Le PAP de cette année compte 58 situations d'exposition priorisées selon l'urgence et la faisabilité financière. Pour plus de précisions, le PAP sera mis en ligne sur le site Ulysse 89 dans la rubrique « CHSCT »

Un avis favorable a été émis à l'unanimité des Organisations Syndicales concernant le PAP.

III - Réponse de l'administration aux rapports de visites de l'ISST et de la délégation du CHSCT :

Grâce au recrutement d'un nouvel agent technique, les menus travaux peuvent être faits et les problèmes réglés plus rapidement. Pour les travaux plus importants, l'appel à un prestataire extérieur reste de mise.



IV - Fiches de signalement :

En 2016, il y a eu 7 fiches de signalement.

Dans trois cas, les agents concernés n'ont pas souhaité qu'un courrier soit adressé à l'usager, dans les quatre autres cas, une lettre a été adressée aux contribuables concernés leur rappelant leurs devoirs et obligations envers les agents de l'Etat ainsi que les risques encourus. Pour un cas (injures et menaces), une copie a été transmise au bureau RH2B de la Direction Générale.

V - Étude des fiches navettes des registres santé et sécurité au travail (SST) :

Les problèmes soulevés dans les différentes fiches navettes ont été réglés.

Concernant le 3ème étage du CFP Moreaux, un recensement des rideaux ou stores va être fait très rapidement afin de permettre de régler le problème avant l'été.

VI - Bilan des formations 2016 et plan 2017 :

Le taux de présence est excellent (94 %), et on ne peut que s'en féliciter. Seul bémol, deux formations ont été annulées faute de candidats suffisants.

Les exercices d'évacuation ont tous été réalisés.

En 2017, les formations proposées sont :

- secouristes au travail,
- maniement des extincteurs,
- ergonomie au poste de travail

VII - Bilan budgétaire 2016 :

La CGT Finances se félicite de l'utilisation optimale du budget (solde de 18 centimes) et espère qu'il en sera de même pour 2017. Cependant, nous resterons vigilants afin d'éviter que la DDFIP ne confonde budget CHSCT et budget de fonctionnement.

VIII - Nouvelles propositions d'actions 2017 :

Le budget 2017 s'élève à 61 977 €.

Diverses actions ont d'ores et déjà été validées (achat de fauteuils ergonomiques, lancement des formations, changement de la centrale incendie de Joigny, reposes pieds, pupitre « Flesk Desk », protections auditives, écran informatique de grande taille.

Bien que relevant normalement du budget de la Direction, la sécurisation de l'accueil de la DDFIP sera financée par les crédits du CHSCT afin de ne pas mettre en danger les collègues concernés.

Concernant la sécurisation du hall d'accueil de la rue des Moreaux des devis seront présentés au prochain CHSCT.

Bien qu'attachée au bien-être et à la sécurité des agents, la CGT Finance regrette que le budget du CHSCT pallie au manque de la dotation de fonctionnement de la DDFIP.

IX - Questions diverses :

Même s'il n'est pas totalement enterré, le projet de transfert du site « fiscal » vers le site « trésorerie » de Joigny n'est pas prévu dans un avenir proche